



DEMANDE DE SUBVENTION ANNEE 2018

Dossier à compléter et à renvoyer **avant le vendredi 12 janvier 2018**
à la Maison des associations – 997 avenue Jean Moulin – 13880 Velaux

Pièces à fournir obligatoirement par l'association demandeuse

*Tout document/renseignement manquant fera l'objet d'un rappel par la Maison des associations.
En cas de non transmission dans les délais demandés, l'association encourt le risque que son dossier ne soit pas traité.*

Pour toute demande :

- Compte de résultat année 2017
- Budget prévisionnel année 2018
- Relevé identitaire bancaire ou postal (compte obligatoirement ouvert au nom de l'association)

Changement de compte bancaire à signaler à la Maison des associations le cas échéant

- Attestation d'assurance responsabilité civile de l'association
- Attestation d'assurance pour les locaux municipaux mis à disposition

Cadre réservé à la Maison des associations

Date arrivée dossier :

Demande de précision/complément :

1. Présentation de l'association

1.1 Identification

- Nom de l'association :
- Siège social :

- Adresse de correspondance, si différente du siège :

- Courriel :
- N° SIRET (obligation légale de fournir ce n° pour l'obtention d'une subvention) :

- Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association :

- L'association dispose-t-elle d'agrément(s) administratifs (ex. CAF, Conseil départemental, sport etc.)
 oui non
Si oui,
Type d'agrément :
Attribué par :
En date du :

- L'association dispose-t-elle d'un vérificateur aux comptes oui non

Nom : Prénom :

Téléphone :

1.2 Composition du bureau

- Président(e)

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone/Courriel :

- Vice-président(e)

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone/Courriel :

- Secrétaire

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone/Courriel :

- Trésorier(e)

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone/Courriel :

☞ Critère n°1 : représentativité des Velauxiens parmi les dirigeants de l'association.

1.3 Moyens humains de l'association

* Adhérents

Nombre total d'adhérents au 31 décembre 2016 :

- Nombre d'adhérents au 31 décembre 2017 (détailler) :

	Hommes	Femmes
Moins de 18 ans		
Plus de 18 ans		
Total		
TOTAL		

☞ Critère n°2 : taille de l'association.

- Dont Velauxiens : Non Velauxiens :

☞ Critère n°3 : rayonnement de l'association sur les Velauxiens.

*Bénévoles

- Nombre de bénévoles année 2017 :

***Encadrants et salariés**

- Pour les associations comprenant des salariés (compléter ou joindre un tableau détaillé)

Nom/Prénom	Fonction	Diplôme/Compétence	Type de contrat	Nombre d'heures mensuelles	Coût horaire mensuel charges comprises

- Pour les associations comprenant des encadrants non-salariés

Nombre d'encadrants :

Diplôme/compétences/formation des encadrants :

*** Partenariats et conventionnements**

Organisme(s) :

Objet de la convention/du partenariat :

Date de signature / Echéance :

2. Activité de l'association

- Mission statutaire de l'association :

2.1 Rencontres et manifestations

* Principales rencontres et manifestations en 2017 (compléter ou joindre un tableau détaillé)

A destination des adhérents :

-
-
-
-
-

A destination du grand public :

-
-
-
-
-

* Implication de l'association dans la vie de la commune

▪ Participation aux évènements, si oui, sous quelle forme :

▪ Saint Eloi 2017

Oui

Non

▪ Semaine d'Initiation multisports 2017

Oui

Non

▪ Forum des associations 2017

Oui

Non

▪ Thématique développée par l'Espace NoVa Velaux en 2017

Oui

Non

▪ Téléthon 2017

Oui

Non

Précisions :

Autre :

🔗 Critère n°4 : participation à des temps forts grand public et aux projets transversaux.

▪ Type et nombre de compétitions sportives organisées à Velaux en 2017 :

▪ Principaux résultats obtenus par les adhérents velauxiens lors de compétitions/concours 2017 :

* Evènements et temps forts grand public prévus en 2018 (ou joindre planning détaillé)

Dates/Horaires/Lieux	Nom de l'évènement	Commentaire

Dates/Horaires/Lieux	Nom de l'évènement	Commentaire

2.2 Utilisation de locaux

- Locaux mis à disposition par la Ville en 2017 de façon permanente :
Lieux et nombre d'heures par semaine :

- Véhicules mis à disposition de façon permanente :

2.3 Communication de l'association

- Demandes au service communication pour bénéficier d'espaces dans les supports de communication proposés par la Ville (Lou Liame, le Velauxien, etc.) : Oui Non
 ☞ Critère n°5 : volonté de faire connaître son activité et de la valoriser auprès du grand public.

3. Finances

3.1 Subvention

A REMPLIR IMPERATIVEMENT

- Subvention versée par la Ville en 2017 :
- Montant de la subvention demandée en 2018 :
Dans le cas d'une augmentation/diminution par rapport à 2017, indiquer la raison.

- Pourcentage de la subvention demandée par rapport au budget prévisionnel 2018 :

☞ Critère n°6 : capacité à maintenir budget constant et à adapter la demande de subvention à la taille de l'association.

- Utilisation prévue de la subvention
Fonctionnement :

Projet associatif/Activité/Réalisation (préciser) :

Investissement (préciser) :

Dans le cas d'une acquisition, joindre des devis et un plan de financement prévisionnel.

Demande exceptionnelle (préciser) :

☞ Critère n°7 : capacité à justifier l'utilisation des aides demandées.

*** Autres subventions demandées en 2018**

Conseil départemental :	€	Montant accordé en 2017 :	€
Conseil régional :	€	Montant accordé en 2017 :	€
Autre organisme/ville (si oui, lesquels) :	€	Montant accordé en 2017 :	€

3.2 Tarifs et cotisations

- Tarif cotisation adhérent Velauxien :
- Tarif cotisation résidant autre commune :
- Tarif activité adhérent Velauxien (ou fournir grille des tarifs détaillée) :
- Tarif activité adhérent autre commune (ou fournir grille des tarifs détaillée) :

Associations sportives

- Tarif licence :

☞ Critère n°8 : pratique d'une politique tarifaire privilégiant les Velauxiens.

- Appliquez-vous un tarif dégressif dans le cas de plusieurs adhérents par famille
 Oui Non
- Appliquez-vous des tarifs différents enfants/adultes
 Oui Non
- Aide financière à l'inscription pour les familles en difficulté
 Oui Non

Précisez de quelle façon :

☞ Critère n°9 : pratique d'une politique tarifaire incitative et/ou à vocation sociale.

Auto-financement

▪ Quelles initiatives l'association a-t-elle pris en 2017 pour auto-financer une partie de son activité (buvette, recherche de lots, partenariat) :

Nature	Recettes

☞ Critère n°10 : efforts pour s'auto-financer.

Déclaration sur l'honneur

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom).....
 représentant légal de l'association.....

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment le mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires.
- demande une subvention de €
- précise que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.
- engage l'association à satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de l'attribution d'une éventuelle subvention (justifications de l'emploi des fonds accordés – compte rendu financier en fin d'exercice – présentation de tous livres de pièces comptable sur demande de la collectivité).

Fait le _____ à _____

Signature